

Napierville, le 7 juin 2015

Messieurs Bergeron et Haemmerli

Commission d'enquête

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Projet éolien Saint-Cyprien

**318**    **P**     **NP**     **DM164**

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Messieurs, mon nom est Marcel Rémillard et j'habite Napierville. Mes parents ont grandi tous les deux sur des fermes à Saint-Cyprien.

Depuis l'âge de 18 ans je travaille et suis maintenant à la retraite avec de faibles revenus. Hydro-Québec, par l'achat d'énergie éolienne inutile et dont tous les consommateurs d'Hydro en font les frais, montants qui grossiront sans cesse, au moins jusqu'en 2027, me mettent moi et plusieurs des gens que je connais dans une situation financière où nous aurons des choix difficiles à faire.

Je m'inquiète aussi des faits suspects suivants:

- les poursuites ou menaces de poursuites judiciaires;
- le maire en conflit d'intérêt;
- le montage financier du promoteur;
- et surtout le décret gouvernemental imposant contre la majorité des citoyens, ce projet éolien étant déjà rejeté.

Pour moi, ceci est moralement et socialement inacceptable.

Lors des audiences publiques, les réponses évasives du promoteur, des études d'impact peu crédibles pour des gens qui, comme moi, habitent depuis toujours la région, ainsi que le fait que les gens risquent des poursuites font, en mon opinion, fausser l'information et pencher la balance en faveur du promoteur.

Monsieur Morris, le représentant autochtone ne m'a pas convaincu. Ses arguments répétitifs reprenaient continuellement les 2-3 mêmes lieux communs.

Pour ses raisons, je vous demande de rejeter le projet éolien de Saint-Cyprien.

\*Fin de texte